



ACTION

Regroupement des organismes volontaires d'éducation populaire

L'éducation populaire autonome (ÉPA) au Québec : Avancées et reculs d'un mouvement populaire

Par Marie-Noëlle Roy, Agente de développement

L'éducation populaire autonome (ÉPA) a traversé une longue histoire qui a marqué la société québécoise : depuis ses premières activités, au cours du 19^e siècle, via les maintes politiques qui ont tenté de la régir, et jusqu'à la situation actuelle où elle s'exprime de façons diverses tout en étant dans un vide de reconnaissance politique.

Dans le texte suivant, je ferai d'abord un bref compte-rendu de sa riche histoire en tentant de dégager les courants majeurs qui l'ont marquée. Cette partie historique s'inspire essentiellement du document *Évolution des concepts en éducation populaire*, document produit par l'Institut de coopération en éducation des adultes (ICÉA) en 1988.

Ensuite, je m'attarderai à sa situation actuelle par rapport à la politique québécoise pour cerner les enjeux majeurs en cours.

Une histoire de l'ÉPA au Québec

Avant 1950 : L'éducation populaire comme mécanisme principal d'éducation des adultes

Tout au cours du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, le manque flagrant d'instruments d'éducation et d'instruction pour répondre aux besoins d'une société qui se développe, notamment par l'industrialisation et l'urbanisation, entraîne la mise en place d'associations citoyennes. Certaines de ces associations propagent les idéaux des bourgeois libéraux de l'époque, alors que d'autres, appuyées par l'Église, misent plutôt sur la promotion de valeurs collectives qui maintiennent les structures traditionnelles de la société canadienne française. L'Église, par exemple, entraîne la formation de groupes syndicaux qui s'opposent alors à des idéologies plus matérialistes.

Entre les deux grandes guerres mondiales, plusieurs associations politiques se développent, associations qui ripostent alors à la dégradation effarante des conditions de vie des milieux ouvriers et agricoles. Un peu plus tard, le début de la lutte pour la reconnaissance des droits des femmes permet de faire avancer la cause du droit à l'éducation.

Pendant cette période, deux types d'éducation populaire (ÉP) sont distingués : l'ÉP directe et celle indirecte. La première, de type « éducatif », s'apparente drôlement à l'éducation formelle. La deuxième, s'appuyant sur les expériences de vie des adultes, marque plutôt le futur de ce qui sera connu comme l'ÉPA.

En outre, on peut constater qu'à cette période, l'éducation populaire représente le moyen privilégié de participation des adultes à l'éducation.

L'éducation populaire autonome (ÉPA) au Québec : Avancées et reculs d'un mouvement populaire

De 1950 à 1970 : l'éducation populaire au service de la modernisation sociale

La décennie suivant la fin de la deuxième guerre mondiale est marquée par un essor économique et un développement accéléré de la société québécoise.

L'État québécois est alors en réflexion à savoir quelle ligne il doit suivre et plusieurs associations citoyennes participent aux débats de société en cours.

La révolution tranquille qui s'enclenche dès les années 1960 entraîne alors une modernisation de la plupart des sphères de la société québécoise. Les associations d'éducation populaire de cette époque participent activement à

cette modernisation, notamment en mobilisant la population. Les leaders politiques du Québec, pour leur part, demandent la contribution de certains groupes d'ÉP pour les aider à former les futurs dirigeants sociaux, syndicaux et coopératifs de la province.

À cette période, le système d'éducation public subit de maints changements, dont des

réformes proposées par le Rapport Parent. À la fin des années 1960, les premiers programmes d'éducation des adultes voient le jour.

En résumé, ces deux décennies sont surtout marquées par la participation des groupes d'ÉP à la modernisation de la société québécoise, en parallèle du réseau scolaire qui se développe.

De 1970 à 1980 : l'éducation populaire comme alternative sociale et éducative

Dans plusieurs pays, 1968 signifie une radicalisation des mouvements sociaux, notamment due à l'influence grandissante de l'idéologie néo-marxiste.

Le Québec n'échappe pas à cette ouverture politique qui s'effectue dans la majorité des comités de citoyens. Ces groupes politisés créent d'abord une rupture avec la société capitaliste, se développant tout en cherchant de nouvelles manières de régler les problèmes sociaux. La politique devient l'affaire de tous.

Parallèlement à ces groupes plus larges et plus axés sur la revendication politique, on assiste à l'émergence de nouvelles formes d'organisations populaires locales qui sentent le besoin de se doter de nouveaux services plus adaptés aux demandes quotidiennes. On assiste alors à un véritable déferlement d'initiatives créatrices : comptoirs alimentaires

de type coopératif; cliniques médicales populaires; services juridiques communautaires; centres d'éducation populaire de quartier; associations de locataires; regroupements d'assistés sociaux; groupes de soutien en formation, information et documentation; premières garderies populaires; etc. Guidés par des principes démocratiques, les groupes populaires initient de nouveaux types d'intervention, interrogeant du même coup les pratiques éducatives établies. Influencés par l'idéologie « de libération des pauvres » alors en vogue partout en Amérique latine, la majorité de ces groupes se tourneront d'abord vers les milieux plus défavorisés.

L'éducation populaire autonome (ÉPA) au Québec : Avancées et reculs d'un mouvement populaire

De 1970 à 1980 : l'éducation populaire comme alternative sociale et éducative (suite)

Suite au mémoire de l'ICÉA sur « Le financement des organismes d'éducation populaire » (1972), le Ministère de l'éducation (MEQ) d'alors entreprend une reconnaissance de l'apport des groupes d'ÉP et tente d'en légiférer les bases. Les commissions scolaires se mettent également à s'impliquer davantage en ÉP, mais leur détachement du milieu local entraîne souvent une inadéquation des mesures prises.

Cette période est marquée par la concertation entre les groupes populaires. En 1974, un comité d'action des Organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) est constitué. En 1978, l'assemblée générale des OVEP propose une définition de l'ÉPA qui est centrée sur la promotion d'intérêts collectifs. Cette définition, qui visait la distinction de l'ÉPA des activités non formelles du réseau scolaire, allait toutefois à l'encontre de la philosophie de plusieurs organismes axés alors principalement sur le développement personnel et familial. Une scission a alors lieu. Ce second groupe veut travailler sans une idéologie qui guide trop les valeurs des gens, tout en permettant à tous, peu importe les affiliations politiques, de bénéficier de l'éducation populaire. On retrouve encore aujourd'hui sensiblement les mêmes tendances, mais les revendications quant à l'éducation populaire autonome sont similaires.

En somme, de 1970 à 1980, les mouvements sociaux et leurs activités éducatives se caractérisent essentiellement par le développement d'un réseau alternatif, véritable laboratoire de nouvelles pratiques et instruments « d'auto-développement », ancré dans la réalité quotidienne des gens. Peu à peu, même les milieux défavorisés se politisent : ils ne revendiquent plus seulement des aides d'urgence à des moments précis, mais bien de meilleures conditions de vie en tout temps. C'est la notion même du service qui prend un sens nouveau à cette période : les citoyens contrôlent ces services et les utilisent dans l'objectif de faire avancer la société selon une certaine tangente.

L'éducation populaire autonome est l'ensemble des apprentissages non formels par lesquels les citoyens prennent conscience de leur situation personnelle, de leur milieu et de leurs conditions de vie. Sa démarche spécifique se distingue par la créativité et la diversité des moyens utilisés. Elle offre à tous les adultes un savoir accessible et nécessaire pour devenir un acteur influent au plan individuel et collectif, dans un but de transformation sociale.

Définition du ROVEP

De 1980 à 1990 : L'ÉPA : instrument de promotion de droits collectifs ou de suppléance au désengagement de l'État ?

Les organismes autonomes voient de plus en plus la reconnaissance de leurs actions assujettie aux priorités gouvernementales .

Malgré une reconnaissance officielle de l'ÉP par le Ministère de l'éducation (MEQ) depuis le début des années 1980, les groupes populaires manifestent peu à peu leurs craintes. De fait, les organismes autonomes voient de plus en plus la reconnaissance de leurs actions assujettie aux priorités gouvernementales et aux difficultés d'accès à certains services publics. Pour le milieu, cette atteinte à l'autonomie va affecter profondément la qualité même des pratiques d'éducation populaire et d'action communautaire, qui se basent essentiellement sur la possibilité des citoyens de définir eux-mêmes leurs besoins et de contrôler leurs outils de formation. Le risque de devenir des palliatifs aux services publics déficients hante désormais les réflexions des groupes communautaires.

(Suite à la page 4)

L'éducation populaire autonome (ÉPA) au Québec : Avancées et reculs d'un mouvement populaire

(Suite de la page 3)

En 1988, suite à de multiples rencontres entre les groupes communautaires et le Ministère de l'éducation (MEQ), un nouveau programme est créé : le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA). Le PSÉPA demeure pendant longtemps l'endroit par excellence de concertation entre les groupes où les concepts, définitions et pratiques de l'ÉPA sont discutés. Lors des élections provinciales de 1994, la Ministre Robillard amène un débat en ÉP par une question qui semble bien simple : « Sont-ils des groupes d'éducation ou des groupes d'action communautaire? ». Or, la réponse à cette question n'était pas évidente puisque l'éducation et l'action sont intrinsèquement liées dans l'ÉPA : l'éducation populaire, c'est de la formation qui aboutit dans l'action. Finalement, le Parti québécois remporte les élections de 1994 et décide de conserver son financement aux groupes d'ÉPA via le MEQ.

L'éducation populaire autonome aujourd'hui : Une reconnaissance à la dérive

La décennie 90 est caractérisée par un contexte de mondialisation, de développement des communications, de mutation du marché du travail, etc. Ces transformations profondes et rapides de la société amènent les États à entreprendre diverses réformes afin de s'adapter aux changements. C'est dans cette foulée que le concept d'éducation « tout au long de la vie », de formation continue, émerge un peu partout dans le monde. En effet, on s'entend pour dire que, plus que jamais, les personnes occuperont plusieurs emplois durant leur vie et devront donc avoir accès à du recyclage, à des mises à niveau de leurs connaissances, etc. De plus, avec une société devenant de plus en plus complexe, ils devront aussi enrichir leurs savoirs afin de déchiffrer les transformations en cours et ainsi pouvoir exercer pleinement leur citoyenneté.

En 2002, le milieu communautaire est tout de même satisfait d'avoir enfin une Politique de reconnaissance de l'action

communautaire autonome. Cette Politique consolide le financement de tous les organismes d'action communautaire au sein de leur ministère d'appartenance. Cependant, il s'agit aussi d'un couteau à double tranchant.

Pour le milieu de l'ÉPA, les groupes sont d'abord satisfaits que la nouvelle Politique confirme que l'éducation populaire autonome doit être une des caractéristiques intrinsèques à tout groupe d'action communautaire autonome. Toutefois, l'ÉPA devenant transversale, elle ne peut plus bénéficier d'un endroit spécifique de reconnaissance. Le MEQ démantèle son programme de soutien à l'ÉPA, démontrant alors son appui exclusif à l'éducation scolaire et à la formation professionnelle. La nouvelle Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, qui apparaît à la même période, dévoile le fait que les groupes communautaires n'y sont plus représentés.

Toutefois, l'ÉPA devenant transversale, elle ne peut plus bénéficier d'un endroit spécifique de reconnaissance.

L'éducation populaire autonome (ÉPA) au Québec : Avancées et reculs d'un mouvement populaire

L'éducation populaire autonome aujourd'hui: une reconnaissance à la dérive

(suite de la p. 4)

Pour conclure, on pourrait résumer à deux les enjeux majeurs que le milieu de l'éducation populaire vit actuellement.

D'une part, il y a la problématique bien réelle des groupes d'ÉPA, mais aussi de tous les groupes d'action communautaire, qui deviennent des compléments aux réseaux publics. Les services qu'ils offrent sont désormais pris en compte par l'État, qui s'en sert pour répondre à des besoins sociaux, sans que les gens oeuvrant dans ces milieux puissent bénéficier des mêmes conditions que ceux du secteur public.

D'autre part, il y a le danger que l'éducation populaire, bien qu'elle soit considérée comme intrinsèque à tout groupe communautaire, perde peu à peu de son importance puisqu'elle n'est désormais plus reconnue et financée en soi, sinon

subventionnée via « l'enveloppe globale ». Les rapports d'activités et rapports financiers qui devaient traditionnellement être faits séparément pour les activités d'ÉPA étaient

parfois longs et fastidieux à faire. Mais ces exercices ne rappelaient-ils pas et n'obligeaient-ils pas les groupes à continuer à faire de l'éducation populaire autonome? N'y aurait-il pas le danger, actuellement, que cette pratique et cette manière d'agir disparaissent peu à peu, poussées par les contraintes budgétaires des

groupes? Et si tel est le cas, n'y a-t-il pas le danger que les actions entreprises dans les groupes ne soient plus ancrées dans le quotidien et les questionnements mêmes des gens du milieu? Voilà tout un questionnement de société!

N'y aurait-il pas le danger, actuellement, que cette pratique et cette manière d'agir disparaissent peu à peu, poussées par les contraintes budgétaires des groupes?

Des lueurs d'espoir

Le ROVEP s'est associé à plusieurs autres groupes communautaires nationaux afin de travailler à mettre en place des actions qui influenceraient les groupes à auto-reconnaître les activités d'ÉPA qu'ils exercent. Nous croyons que, si les groupes constatent et considèrent leurs activités d'ÉPA, une grande partie de nos craintes de voir disparaître ces pratiques est apaisée. Nous vous tiendrons au courant du développement de ce Comité d'auto-reconnaissance de l'ÉPA.

De plus, le ROVEP s'implique dans le Comité de reconnaissance de l'ÉPA, comité ayant pris forme il y a environ 6 mois, et visant, à long terme, une reconnaissance politique de l'ÉPA. Nous espérons que ce Comité qui est actuellement davantage dans la concertation, pourra rapidement se lancer dans l'action et ainsi provoquer une reconnaissance politique de l'ÉPA et une Politique qui la soutienne véritablement.

Bibliographie

Greason, Vincent, *L'éducation populaire autonome, l'éducation à la citoyenneté : chemin parcouru, chemin à parcourir*, Services aux collectivités, Montréal, 2003 : 14p.

Regroupement des organismes volontaires d'éducation populaire (ROVEP), *Les états généraux sur l'éducation : Pour que l'éducation populaire autonome devienne un réel partenaire dans le vaste monde de l'éducation*, Montréal, 1995 : 27p.

Vallée, Bernard, *Évolution des concepts en éducation populaire*, Institut de coopération en éducation des adultes, Montréal, 1988 : 59p.